

**Rencontres pour la sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain
Grenoble, 14-15 novembre 2013**

Regards sur le patrimoine scientifique des universités : une patrimonialisation spécifique ?

Marie-Christine Bordeaux, maître de conférences, Université Stendhal Grenoble 3 / GRESEC

Résumé :

Le patrimoine scientifique des universités, est-il un patrimoine comme un autre ? En d'autres termes, son émergence, sa conservation et sa mise en valeur se heurtent-elles à des spécificités liées à la nature de ce patrimoine et au « monde » – au sens sociologique du terme – qui le produit ? Au-delà des différences conjoncturelles (historiques, territoriales, sociales) qui peuvent expliquer la spécificité du patrimoine des universités et les difficultés de son émergence, et en nous appuyant sur les cadres théoriques qui permettent de penser la notion de patrimoine et le processus de patrimonialisation, nous faisons l'hypothèse que la patrimonialisation des sciences n'est pas un processus spécifique, qui serait dû au fait que ses objets n'ont pas été pensés initialement en fonction d'un usage culturel, mais qu'il trouve son origine et sa singularité dans l'exercice d'une réflexivité institutionnelle du champ scientifique sur lui-même.

Le titre de cette communication s'inspire d'un numéro de la Lettre de l'OCIM consacré en 2010 à ce sujet¹. Il s'agit ici de problématiser la question en présentant les spécificités « objectives » (c'est-à-dire descriptives) du patrimoine des universités, les particularités de son émergence, de sa mise en valeur et de sa médiation, et en confrontant ces spécificités à l'unité du processus de patrimonialisation, qui transcende en principe les particularités des objets concernés. Je tenterai donc dans un premier temps de caractériser le patrimoine scientifique des universités, dans un second temps de définir le processus général de patrimonialisation, et enfin d'examiner s'il existe des particularités dans ce processus concernant des objets (objets matériels et éléments immatériels) liés à la recherche scientifique et à la pédagogie universitaire. Certes, l'emploi du singulier dans l'utilisation du mot « patrimoine » peut prêter à discussion. À quelles conditions, en effet, peut-on parler « du » patrimoine des universités, sachant qu'il est remarquablement hétérogène : collections d'étude, instruments scientifiques souvent uniques, artefacts destinés à la pédagogie, ensembles vivants nécessitant un entretien constant (arboretums, jardins botaniques), et bien entendu le patrimoine immatériel constitué par la mémoire, les savoir-faire et les récits structurant l'imaginaire du monde scientifique ? J'utiliserai cependant le terme au singulier, car, dans le questionnement que je vais développer, je m'intéresserai au processus de patrimonialisation de la science plus qu'au patrimoine lui-même dans la diversité de ses occurrences.

Les spécificités du patrimoine scientifique des universités

Le dossier de la Lettre de l'OCIM, qui conforte les observations que j'avais pu faire lorsque j'étais chargée de mission pour la culture scientifique de l'Université de Grenoble, dresse une revue de détail assez complète des nombreux particularismes du patrimoine des universités. Laetitia Maison-Soulard et Sébastien Soubiran² y décrivent en ces termes les différentes dimensions de l'hétérogénéité fondamentale de ce patrimoine : très grande diversité des ensembles disponibles ; dispersion spatiale importante ; rationalité très relative des collections ; déséquilibre entre le nombre d'objets et l'étendue des collections par rapport aux axes de recherche structurants au niveau d'une université ou d'un site.

Sur ces différents points, on peut ajouter le fait que la dispersion spatiale est aggravée non seulement par la sectorisation disciplinaire, mais aussi par l'extension continue des locaux dévolus à la recherche et à la pédagogie en raison de la massification des effectifs étudiants et de l'augmentation du nombre de doctorants, et du fait des politiques d'aménagement successives des campus répondant aux défis de cette massification. La dernière en date est celle du Plan Campus, qui modifie en profondeur les sites retenus à ce titre pour les années à venir. Quant à la rationalité des collections, elle est très différente si on a affaire à des collections d'étude (tels les herbiers, les collections minéralogiques et naturalistes), organisées selon le principe de l'exhaustivité et de la cohérence par rapport à un programme scientifique, ou si on a affaire à des ensembles disparates, constitués d'objets non reliés entre eux par un programme scientifique, et qu'aucune politique d'acquisition - impensable dans l'état actuel des budgets universitaires - ne permet de compléter.

S'agissant du déséquilibre souvent constaté entre le nombre d'objets ou de collections disponibles dans certains domaines disciplinaires et les axes structurants pour la recherche dans un site donné³, il tient à deux facteurs principaux. Le premier est chronologique : le temps nécessaire au changement de statuts des objets (objets de science institués en objets patrimoniaux) est généralement plus long, voire beaucoup plus long que celui du besoin de renouvellement de l'instrumentation scientifique. Le second est structurel : les sciences sont affectées par une tendance générale à l'atomisation des corpus

¹ Regards sur le patrimoine scientifique des universités, Lettre de l'OCIM, n° 129, 2010.

² « Musées et collections universitaires : nouveaux enjeux, nouvel élan ? », Lettre de l'OCIM, n° 129, 2010, p. 5-6.

³ Selon un rapport récent de l'OCIM (Plate-forme OCIM – Universités Données 2010, Ed. OCIM, 2013), sur 133 fiches « patrimoine » remplies par les universités françaises en 2010, correspondant à autant de déclaration d'ensembles patrimoniaux, l'histoire naturelle vient largement en tête (50 % des fiches déclaratives), les deux autres catégories étant « patrimoine culturel » (26%) et « autre patrimoine scientifique » (23%). Si on examine le nombre de collections déclarées dans ces fiches, le contraste est encore plus important : 73 % des collections relèvent du « patrimoine naturel », 13% du « patrimoine culturel » et 13% de la catégorie « autre patrimoine scientifique ». Dans les sites concernés, les ensembles patrimoniaux, aussi remarquables soient-ils ne reflètent en rien l'importance des axes de recherches structurants sur le plan scientifique, , que ce soit à l'époque où ces ensembles ont été constitués ou à l'époque actuelle.

scientifiques, et à plus forte raison des collections d'objets, car il est plus rentable aujourd'hui, dans la carrière d'un chercheur, d'accumuler les publications régulières sous forme d'articles fondés sur des corpus restreints que de se consacrer à la constitution de corpus importants et de collections d'étude dont le traitement est susceptible d'occuper durablement des équipes, voire des générations de chercheurs. Certes, à la faveur de nouvelles questions vives, certaines collections anciennes, dont l'usage scientifique s'était étiolé, retrouvent une actualité et redeviennent des « collections vivantes »⁴, comme en témoigne l'intérêt contemporain pour les collections naturalistes comme outil d'étude de la biodiversité. Mais ce constat est limité et se heurte, dans les sciences naturelles, à la baisse continue du nombre de chercheurs en systématique ainsi qu'à une diminution constante de l'activité liée à la constitution de collections⁵.

On peut ajouter que le fonctionnement même de la science condamne, d'une certaine façon, les instruments à disparaître au bénéfice d'investissements toujours renouvelés, et que la tendance lourde dans les pouvoirs publics à financer l'investissement plutôt que le fonctionnement, à soutenir préférentiellement l'innovation technologique, a des conséquences non négligeables sur le taux de renouvellement du parc d'instruments scientifiques. Certes, les anthropologues qui étudient le fonctionnement concret de la science en train de se faire dans les laboratoires constatent que des équipements récents sont parfois délaissés au bénéfice d'instruments plus anciens, mais correspondant mieux aux besoins des chercheurs ou plus facilement compatibles avec des bricolages auxquels ceux-ci sont très attachés⁶. Mais ces observations ne contredisent pas le mouvement général d'un renouvellement important du parc instrumental.

Du point de vue des usages culturels des objets scientifiques, on constate par ailleurs un décalage entre les caractéristiques de ces objets et les qualités que le public recherche ordinairement dans les objets culturels : être le support d'une expérience esthétique, être reconnaissable, pour un public non initié et en même temps original, porteur d'une expérience de découverte pour un public cherchant à augmenter ou approfondir ses connaissances. Or, n'ayant pas été conçus dans ce but, de nombreux objets scientifiques ne sont pas lisibles par eux-mêmes (même avec un discours d'accompagnement), ni en capacité de supporter un récit et un discours dans lesquels les préoccupations du monde scientifique puissent croiser des centres d'intérêt dans la sphère des publics. Michèle Antoine développe en trois points les raisons pour lesquelles un objet patrimonial ne fait pas nécessairement un bon objet muséal⁷. Pour répondre à des objectifs culturels, un objet doit en effet être lisible, être potentiellement porteur d'une histoire à raconter ou d'un phénomène à expliciter, et doit pouvoir engendrer une émotion ou être le support d'une expérience émotionnelle particulière⁸. On peut compléter son propos en rappelant que les collections scientifiques des universités manquent souvent de ces « objets-phares » qui permettent d'attirer les visiteurs et autour desquels la muséographie moderne organise les dispositifs d'exposition et rythme les circuits de visite⁹.

On peut enfin citer des particularités qui ne tiennent pas aux objets ou aux collections, mais à la vie culturelle des universités et à l'état de la recherche sur les sciences et les pratiques scientifiques. Les services culturels des universités sont, le plus souvent, séparés institutionnellement des missions de

⁴ Alain Canard, Jean-Claude Beaucornu, Joël Boustie et Dominique Bernard, « Importance des collections de Sciences naturelles pour la connaissance de la biodiversité », *Lettre de l'OCIM*, n° 129, 2010, p. 36-40.

⁵ Id.

⁶ Bruno Latour, Steve Woolgar, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, traduit par Michel Biezunski, 1998 [1979], Paris : La Découverte (coll. Science et société).

⁷ Michèle Antoine, « Les universités doivent-elles vraiment exposer leurs collections au grand public ? », *Lettre de l'OCIM*, n° 129, 2010, p. 7-12.

⁸ Daniel Fabre (dir.), *Émotions patrimoniales*, Cahiers de l'Ethnologie de la France n° 27, novembre 2013.

⁹ A l'occasion de sa rénovation, le Musée national des arts et métiers a ainsi revu sa muséographie en mettant plus particulièrement en valeur les objets-phares, qui sont aussi bien des spécimens reconnus comme tels par les scientifiques des objets peut-être moins majeurs au regard de l'histoire des sciences, mais plébiscités par les visiteurs. Un exemple bien connu d'objet-phare est le pendule de Foucault. Cette tendance s'est développée dans de nombreux autres musées, comme celui du quai Branly, les musées historiques municipaux, les musées de société et les musées de techniques. Il s'agit d'un tournant important dans l'histoire de la muséographie, qui place le visiteur et ses attentes au centre du projet d'exposition.

culture scientifique, proches des services de communication et de valorisation de la recherche¹⁰. Si bien que la culture scientifique peut se réduire à une simple vulgarisation scientifique par le biais des formes traditionnelles de médiation des sciences : conférences, expositions, liens renforcés avec les établissements scolaires. Plus rares sont les manifestations culturelles qui mettent en valeur et aussi en débat les avancées de la recherche scientifique : festivals, réalisations audiovisuelles, semaines dédiées impliquant l'ensemble des acteurs des campus. Bien entendu, les exceptions sont nombreuses et remarquables, telles les journées Hubert Curien à Nancy, et certaines universités sont dotées de véritables musées. Mais dans l'ensemble les universités manquent de réflexivité institutionnelle par le biais de l'action culturelle et mettent faiblement en œuvre, avec des moyens très limités, la mission culturelle qui est pourtant inscrite dans leur statut. Dans un autre registre, bien peu d'enseignements culturels liés aux sciences (histoire des sciences, épistémologie des sciences, sociologie des sciences, communication scientifique) sont proposés aux étudiants, alors que Jean-Marc Lévy-Leblond avait cristallisé, autour de la notion de « mise en culture de la science »¹¹, des aspirations que mirent en œuvre les CCSTI à partir des années 1980, mais sur lesquelles les universités ne se sont pas réellement mobilisées. Dans le même esprit (les enseignements étant adossés à la recherche), les recherches sur les sciences et les pratiques scientifiques sont peu développées au regard des enjeux sociétaux qu'elles représentent, dans un contexte où le besoin de débattre des questions scientifiques s'est fortement développé. Il suffit de prendre l'exemple du site grenoblois pour constater la disproportion entre l'ampleur de l'activité technoscientifique et le peu de moyens accordé aux études réflexives sur cette activité, malgré les outils incitatifs qu'ont pu constituer les clusters de recherche financés par la Région Rhône-Alpes¹², qui comprenaient et comprennent encore un axe consacré aux études de sciences. Laurence Roussillon-Constanty¹³ pointe les conséquences de l'absence d'un continuum liant recherche, pédagogie et action culturelle dans ce domaine et plaide pour une approche interdisciplinaire et de nouvelles interactions entre arts et sciences. Cependant, comme j'ai pu l'analyser dans mes travaux¹⁴, les potentialités offertes par les modalités récentes de rapprochement des domaines artistiques et scientifiques ne me paraissent pas susceptibles de renouveler sérieusement les discours et les pratiques de la culture scientifique. Mais la remarque de Laurence Roussillon-Constanty a le mérite de pointer le rôle essentiel de la culture scientifique dans l'université pour former et sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à la question du patrimoine.

La patrimonialisation

Je me référerai à Jean Davallon¹⁵ pour aborder la question non pas du patrimoine en tant que fait social, mais de la patrimonialisation en tant que processus de transformation de statut d'un objet qui n'avait pas nécessairement été conçu dans une visée culturelle. Davallon va à l'encontre d'une critique du patrimoine fondée sur l'idée que celui-ci est passéiste et fige la société dans une posture nostalgique tournée vers le passé, s'opposant à la modernité et à l'innovation. En effet, au fondement de la conscience patrimoniale, il y a certes la disparition ou le déclin d'objets témoins du passé, mais il

¹⁰ Le rapport de l'OCIM cité plus haut (Plate-forme OCIM – Universités Données 2010, Ed. OCIM, 2013, p. 40-41) établit, à partir d'un échantillon de 29 établissements, que le rattachement des structures de culture scientifique dans les universités relève majoritairement des directions Recherche, et dans une moindre mesure, de la Culture et de la Vie étudiante. Le patrimoine scientifique est rattaché de manière assez vague, plus éclatée encore que dans le cas de la culture scientifique.

¹¹ Jean-marc Lévy-leblond, *L'esprit de sel. Science, culture, politique*, Paris- Fayard, 1981 ; *La science en mal de culture, Futuribles*, 2004.

¹² Cluster 14 « Enjeux et représentations de la science , de la technique et de leurs usages » (2007-2011), puis ARC 5 « Cultures, sciences, médiations et sociétés » (à partir de 2012).

¹³ Laurence Roussillon-Constanty, « Pour une approche interdisciplinaire du patrimoine universitaire », *Lettre de l'OCIM*, n° 129, 2010, p. 13-20.

¹⁴ Marie-Christine Bordeaux, « Art, science et technologie : figures de la convergence », in Miège Bernard, Vinck Dominique (dir.), *Les masques de la convergence. Enquêtes sur sciences, industries et aménagements*, Paris : Éd. des Archives contemporaines, 2012, p. 301-316 ; Marie-Christine Bordeaux (dir.), « Entre arts et sciences » (dir.), *Culture & Musées* n° 19, 2012.

¹⁵ Jean Davallon, *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris : Hermès-science Lavoisier, 2006. Voir également Jean Davallon, « Le patrimoine, une filiation inversée ? », *revue Espaces Temps* n° 74-75, 2000, p. 6-16.

Il y a surtout et d'abord un changement de regard sur ces objets et sur leurs usages. S'inspirant d'Umberto Eco, Davallon ajoute que le patrimoine repose sur la logique de la « trouvaille » : il s'agit de découverte plus que d'héritage, de changement de valeur et d'usage plus que de perpétuation de valeurs anciennes.

Contre l'idée que le patrimoine est un héritage du passé et une survivance du passé dans le présent, Davallon distingue deux formes de transmission : par héritage et par patrimonialisation. Dans la première forme (transmission par héritage), où le don s'ancre dans le passé pour aller vers le présent, le rôle du donateur est prépondérant, car l'héritier reçoit quelque chose qui a déjà été pensé et constitué comme un héritage. Dans la seconde forme (transmission par patrimonialisation), le processus remonte du présent vers le passé : la société accorde à certains objets le statut d'objets patrimoniaux pour interpréter le présent et lui donner un sens. Le rôle prépondérant est alors celui du receveur, de l'héritier : nous ne pensons pas seulement les objets comme patrimoniaux, nous nous pensons comme héritiers d'un passé matérialisé par des objets que nous élisons comme supports de nos rituels. En somme le patrimoine n'est pas une propriété « naturelle », évidente, des objets. C'est une qualification qui est donnée en fonction de paramètres définis dans le temps présent. Perdant de la valeur (par exemple l'utilité scientifique), ils acquièrent une nouvelle valeur (mémorielle, culturelle, historique, etc.). Selon Davallon, le processus de patrimonialisation combine deux logiques : une logique scientifique (s'assurer de l'authenticité des objets, les dater, les documenter, etc.) et une logique symbolique (donner un statut nouveau à l'objet, en faire le support d'un sens partagé par des publics actuels). Le processus de patrimonialisation n'est donc pas une remémoration, c'est fondamentalement une reconstruction créative.

Le processus de patrimonialisation face aux spécificités du patrimoine scientifique des universités

Bien que le processus de patrimonialisation mis en évidence par Davallon soit universel, quels que soient les époques et les objets concernés, il est nécessaire d'examiner comment il se développe dans le cas des universités pour comprendre le rapport que celles-ci entretiennent avec la culture en général et leur fonction culturelle en particulier.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'action culturelle des universités se caractérise par une séparation institutionnelle ou gestionnaire entre action culturelle (plutôt de type artistique) et culture scientifique. Elle se caractérise aussi par un activisme culturel qui privilégie l'activité par projet ou la programmation culturelle au détriment d'actions mettant en cohérence recherche, pédagogie et action culturelle. Or, nous l'avons également vu, le processus de patrimonialisation repose sur une double logique, scientifique et symbolique (autrement dit, culturelle), et la valorisation du patrimoine implique qu'il y ait un projet vis-à-vis d'un public qui, comme le public des musées de société et de techniques, est à la fois un public contributeur (par le biais de dons d'objets et de récits) et un public destinataire (visé par l'agencement de contenus culturels issus d'un monde qui n'est pas le sien). Le fossé que l'on constate trop souvent entre les trois fonctions de l'université (recherche, pédagogie, vie de l'université) est fortement présent dans l'activité professionnelle des enseignants chercheurs, de plus en plus pris en tension entre ces trois dimensions, et de moins en moins impliqués dans la troisième.

Quant à la culture scientifique, elle se développe essentiellement sous deux formes : d'une part la vulgarisation assurée par les chercheurs et les services de communication et de médiation scientifique, d'autre part l'animation culturelle par le biais de festivals, de temps événementiels, de commémorations, de démarches co-élaborées avec des artistes, etc. Ces formes sont plus ou moins complétées par des actions relevant de la mise en débat (telles les cafés sciences), plutôt mises en œuvre par des individus et des réseaux militants. Or, la question de savoir s'il faut privilégier la vulgarisation des savoirs constitués ou la discussion publique sur la science, son système et ses usages, est rarement posée de manière à en clarifier les enjeux. La question des liens et des différences entre communication et médiation ne l'est pas davantage. De plus, il n'est pas attendu des chercheurs, c'est le moins qu'on puisse dire, qu'ils mettent en perspective critique - sur le plan politique et sociétal -

leurs méthodes, leurs résultats et les retombées de leurs découvertes. Il n'est pas attendu non plus qu'ils s'attachent à des objets jugés périmés et qu'ils consacrent du temps à une activité de type culturel en dehors des grands rendez-vous institutionnels tels que la fête de la science, ce qui explique pourquoi, dans une ville comme Grenoble, l'essentiel des préoccupations concernant le patrimoine scientifique est porté soit par des institutions spécialisées (Muséum, Musée des sciences médicales, musées de société et de techniques, jardin botanique) soit par des associations regroupant d'anciens chercheurs et responsables institutionnels (ACONIT, APHID), qui, souvent après avoir changé de statut, peuvent développer une autre forme d'attachement aux sciences par le biais de la culture et de l'action dans la cité.

Enfin, l'organisation du travail des chercheurs aussi bien que le système plus global de la science laissent peu de place à la logique de la « trouvaille » et peu de chance à la transformation du statut des objets. De plus en plus soumis à la course aux appels à projets et aux injonctions institutionnelles concernant les sujets et terrains à privilégier, les chercheurs sont conduits à négliger la dimension patrimoniale des instruments, des collections, des savoir-faire et des mémoires de travail¹⁶. Dans un environnement professionnel devenu productiviste, ils n'ont guère été formés et en sont pas encouragés à développer une culture de leur discipline et des autres disciplines scientifiques, ce que Jean-Marc Lévy-Leblond déplorait déjà il y a plus de trente ans, non seulement comme une limite à la culture scientifique, mais également comme une limite au travail scientifique lui-même. Or, la patrimonialisation des sciences est une des formes possibles de « mise en culture » de la science dans les campus. Dans le système de la science, les instruments, les objets ne sont pas pensés pour des usages culturels. De plus, ils sont conçus comme transitoires, comme des « biens intermédiaires », entièrement définis par leur fonction et le but à atteindre, donc sans valeur intrinsèque. Comme l'indique Jean-Paul Fourmentraux à propos des relations entre arts, sciences et technologies, les avancées de la science ont vocation à être absorbées dans d'autres connaissances ou applications techniques¹⁷. Ce qui engendre une forte résistance ou inertie vis-à-vis de l'intérêt que peut représenter le patrimoine scientifique des universités. L'idée qui prédomine est que les universités doivent être tournées vers des enjeux d'avenir, de développement, mais que leur patrimoine n'a pas d'avenir. Or leur patrimoine ne leur appartient pas entièrement. C'est souvent un patrimoine qui a partie liée avec le secteur industriel, avec la vie et la mémoire des habitants d'un territoire et avec le développement d'activités culturelles et touristiques (sachant que le tourisme industriel est actuellement en plein essor). De plus, le travail patrimonial est un exercice intéressant de réflexivité institutionnelle : il permet mettre en évidence l'ancrage historique et territorial des spécialités disciplinaires, les conséquences des modes d'organisation des centres de recherche, les conditions d'émergence des concepts et des hypothèses structurants à une époque et dans un territoire donnés, les différentes dimensions du rapport entre science et société, les récits qui mettent en scène la science, le progrès, et la manière dont ces récits sont utilisés pour soutenir ou dénoncer le progrès scientifique.

En conclusion, je dirai que l'énoncé des particularités du patrimoine scientifique des universités m'a conduite à privilégier la description des obstacles qui font que ce patrimoine est plus difficile qu'un autre à faire émerger. Le tableau ne peut être uniformément sombre, et la place manque ici pour évoquer les musées et les autres formes de valorisation des collections universitaires, les réussites remarquables en matière de développement de la culture scientifique, le dynamisme de sites comme Toulouse, Montpellier, Rennes, Nancy, Strasbourg et Lille, le rôle joué par certaines grandes écoles d'ingénieurs. Depuis 2000, une dynamique nouvelle est observée, non seulement en France, mais aussi

¹⁶ Anne-Claire Jolivet, Jérôme Lamy, « Anthropologie du mémoriel », Lettre de l'OCIM n° 145, janvier-février 2013, p. 18-23. Les auteurs montrent, dans le domaine des mathématiques, l'enjeu que représente une histoire des sciences qui ne soit pas fondée uniquement sur une chronologie des découvertes, et qui prenne également en compte les pratiques quotidiennes et les gestes de la science, ainsi que les savoirs implicites qui font l'activité scientifique.

¹⁷ Pour la distinction entre bien intermédiaires et biens finaux, distinction inspirée des sciences économiques et intégrée à l'analyse sociologique des processus artistiques et culturels, voir Jean-Paul Fourmentraux, *Artistes de laboratoire. Recherche et création à l'ère numérique*, 2011, Paris : Hermann, p. 11. Fourmentraux développe l'idée que, si la science relève du domaine des bien intermédiaires, l'art est au contraire un « bien final », et que sa présentation, dans un moment nécessairement public, signe le moment de son achèvement. Sa forme, son propos peuvent être réinterprétés, revisités, mais l'œuvre conserve son unité originelle et son intérêt intrinsèque.

à l'échelle internationale : création du réseau européen UNIVERSEUM en 2000, création en 2001 d'un comité spécialisé sur ces questions au sein du prestigieux ICOM (Conseil international des musées), recommandation du Conseil de l'Europe en 2004 en faveur du patrimoine universitaire, etc.¹⁸ Il faut également rappeler que ce patrimoine n'est pas homogène, et que le sort des collections et des ensembles exhaustifs ou cohérents est différent de celui des instruments liés à une étape de la recherche, à des hypothèses scientifiques non suivies, à une question devenue indifférente dans la société ou à un laboratoire disparu. Le « devenir-patrimoine » des instruments liés à des programmes de recherche limités dans le temps me paraît plus fragile encore que celui des collections constituées, qui sont souvent le reflet d'une histoire de la recherche ancrée dans une certaine durée¹⁹.

C'est pourquoi ce patrimoine, peut-être plus qu'un autre, doit s'incarner dans des formes culturelles originales, au double sens du terme : à la fois innovantes et adaptées à des spécificités. « Sommes-nous condamnés à innover ? » titrait un bulletin récent de l'AMCSTI²⁰, qui s'interrogeait sur les perspectives ouvertes par la culture numérique et sur le besoin d'innovation sociale au-delà des médiations traditionnelles. Ne pouvant assumer véritablement les lourdes charges qui pèsent sur une gestion traditionnelle du patrimoine calquée sur celle des musées (conservation, étude, mise en valeur)²¹, les universités n'ont pas d'autre solution que l'innovation. Michèle Antoine, dans un article cité plus haut, indique quelques voies dans ce sens : privilégier la mise en scène d'un « moment iconique » de l'histoire de l'université, s'attacher à montrer concrètement la démarche et la méthode scientifiques (comme le fait, par exemple l'Experimentarium de l'université de Bourgogne), et surtout associer à ce patrimoine un questionnement permanent en créant des lieux d'expérimentation et de recherche muséologique, redonnant ainsi aux objets scientifiques un statut de recherche et de pédagogie, mais dans un autre domaine, celui de la médiation culturelle. C'est pourquoi le continuum entre recherche, pédagogie et action culturelle a toute sa pertinence dans un tel projet.

¹⁸ Une revue de détail de ces avancées européennes est présentée par Sébastien Soubiran, Marta C. Lourenço, Roland Wittje, Sofia Talas et Thomas Bremer, « Initiatives européennes et patrimoine universitaire », Lettre de l'OCIM, n° 123, mai-juin 2009, p. 5-14.

¹⁹ On peut ici établir un parallèle avec les musées en rappelant que, dans le domaine des musées d'art ou de sciences, la collection préexiste généralement au musée, tandis que dans le domaine des musées de société, le projet de musée est d'abord un projet scientifique (généralement anthropologique) et sociétal, la question des objets venant en second lieu, et se faisant par recueil de dons et par collecte.

²⁰ Bulletin de l'AMCSTI, n°37, décembre 2012.

²¹ C'est la raison pour laquelle j'avais évoqué, lorsque j'ai été amenée à réfléchir à la question du patrimoine scientifique au sein de la mission de culture scientifique de l'université de Grenoble, la possibilité de créer, non pas un musée de sciences, mais des réserves visitables et utilisables à des fins de recherche et de pédagogie.